

L'HOGOPY S'APPROPRIE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Comité en charge de la lutte contre la corruption et l'Equipe en charge de la mise en œuvre des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) installés.



Le 21 février 2017, s'est tenue la double cérémonie d'installation du Comité en charge de la lutte contre la corruption et de l'Equipe en charge de la mise en œuvre des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) au sein de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) en présence du Vice-Président de la CONAC, le Pr François ANOUKAHA.

Dans son discours de circonstance, le Directeur Général de l'HOGOPY, le Pr ANGWAFO III FRU, a exprimé sa gratitude à l'endroit de la CONAC pour son appui dans la mise en œuvre des IRR de la structure dont il a la charge. Il a ensuite mis en exergue les poches de corruption qui gangrèment l'HOGOPY et dont l'éradication devra être le cheval de bataille des nouvelles équipes installées. Il s'agit notamment : des détournements des malades ; des aides à l'évasion des malades ; des dessous de table en tous genres ; des détournements des médicaments et de fraudes dans les marchés publics.

Il a exhorté l'équipe du Comité en charge de la lutte contre la corruption au sein de l'HOGOPY, d'imposer la gouvernance et les bonnes pratiques dans le fonctionnement quotidien de cette structure hospitalière. A l'équipe en charge de la mise en œuvre des IRR, il a rappelé qu'elle aura pour principale mission, au cours de l'année 2017, d'assurer le bon fonctionnement de la maternité, du planning familial et du bloc opératoire.

CAMTEL : LA CELLULE ANTI-CORRUPTION OPÉRATIONNELLE

Les membres de cette Cellule ont été installés le 14 février 2017 en présence de Monsieur le Vice-président de la CONAC, Prof. François ANOUKAHA.



Les membres de la Cellule de Lutte contre la Corruption (CLCC) de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ont pris leurs fonctions le mardi 14 février 2017. Le Vice-Président de la CONAC, le Prof. François ANOUKAHA était présent à cette cérémonie d'installation présidée par Madame le Ministre des Postes et Télécommunications.

Dans son discours de circonstance, Monsieur le Directeur Général de CAMTEL a précisé que les critères de probité et d'intégrité ont été pris en compte dans la désignation des membres de la Cellule. Madame le Ministre des Postes et Télécommunications, pour sa part, a exprimé sa satisfaction pour la création

d'une Cellule de Lutte contre la Corruption à CAMTEL. En félicitant les membres de ladite cellule, elle les a exhortés à être des modèles compte tenu du caractère sensible de leurs missions. Elle a salué la présence de religieux au sein de cette cellule qui, selon elle, pourront jouer un rôle important dans la promotion de l'éthique à CAMTEL.

La Cellule Anti-Corruption de CAMTEL a été créée le 28 octobre 2016 et les membres nommés le 24 novembre 2016. Elle compte treize personnes : un Président, quatre Représentants de l'Administration, quatre Représentants de la Société Civile et un Secrétariat Technique de quatre membres.

UNCAC IMPLEMENTATION: CAMEROON EVALUATES NEW ZEALAND

Cameroon will also be part of the team that would evaluate the Republic of Guinea, South Sudan, Egypt and Burundi in the months ahead.



Within the framework of the Review Mechanism of the Implementation of the United Nations Convention Against Corruption (UNCAC) through the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), a staff of the National Anti-Corruption Commission, Focal Point of the Mechanism in Cameroon, was in Wellington, New Zealand, from the 20th to the 23rd of February 2017. The official was part of a team for the peer review of the level of internalization of the provisions of the UNCAC in the southwestern Pacific Ocean island nation. Other members of the team included experts from Turkey and the UNODC.

This first phase of the evaluation covers the period between 2010-2015. The examiners assessed the level of integration of the provisions of Chapters III and IV of the

UNCAC into national legislations, difficulties encountered and possible technical assistance needed. A similar evaluation was carried out in January 2017 in the Republic of Guinea.

The selection of Cameroon to assess other countries follows its positive review which took place from January 2010 to December 2015. The peer evaluators were impressed by Cameroon government's efforts to ensure the criminal liability of legal persons, the possibility to prosecute foreign public officials for corruption and the level of confidence of Cameroonians towards anti-corruption institutions.

Cameroon will also be part of the team that would evaluate the Republic of Guinea, South Sudan, Egypt and Burundi in the months ahead.

Commonwealth Africa Anti-Corruption Centre LIAISON OFFICERS REINFORCE SKILLS

The training focused on effective communication, corruption risk assessment management and inter-agency information exchange.



Some eleven Liaison Officers of the Commonwealth Africa Anti-Corruption Centre (CAACC), representing anti-corruption agencies of ten countries (Botswana, Cameroon, Kenya, Nigeria, Uganda, Swaziland, Lesotho, Sierreleone, Mauritius and South Africa), took part in a workshop from the 13th to the 15th of February 2017, in Gaborone, Botswana. The purpose was to explore ways through which Commonwealth African countries can make better use of the services offered by the CAACC.

Their training focused on effective communication, corruption risk assessment management, inter-agency information exchange and the role of Desk Officers. The Liaison Officers were given the opportunity to outline their agencies' expectations and commitments, as well as make proposals on ways of improving communication with the CAACC for an increased participation in the Centre's activities.

While handing over certificates of atten-

dance to the Liaison Officers, the CAACC Manager, Mr Mogolodi Sonic Rantsetse, enjoined them to show proof of integrity, objectivity and selflessness while performing their daily tasks.

The Commonwealth Africa Anti-Corruption Centre was created in February 2013 by the Association of Anti-Corruption Agencies in Commonwealth Africa (AACACA). Its mission is to facilitate the exchange of information on the practices and procedures used to combat corruption, as well as provide training, mentoring, guidance and other forms of practical collaboration to staff of Anti-Corruption member Agencies.

The National Anti-Corruption Commission of Cameroon is one of the founding members of the AACACA. Some seven senior staff of CONAC have so far received training at the CAACC in areas such as management, stolen asset recovery, managing exhibits and proceeds of crime, and ethics and integrity.

LUTTONS CONTRE LA CORRUPTION, C'EST UN DEVOIR CITOYEN ET PATRIOTIQUE !

CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue mensuel d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption
Tél : 222 20 37 32 Fax : 222 20 37 30
BP 33 200 Yaoundé

Directeur de Publication

Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS

Directeur de Publication Délégué

Pr. François ANOUKAHA

Conseil Editorial

NGALLE EYOUM

Rédacteur en chef

Irene MORIKANG TCHE

Rédacteur en chef adjoint

Richard FEGUE EKANI

Impression

Régie / CONAC

Mailto :

info@conac.cm

Website :

www.conac.cm



CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption



Tél: 222 20 37 32 Fax: 222 20 37 30

B.P./P.O Box : 33 200 Yaoundé

Website : www.conac.cm

Mailto : info@conac.cm

Implementation of the National Anti-Corruption Strategy

THE LITTORAL REGION HAS ITS ACTION PLAN FOR 2017

Major stakeholders of the Littoral Region came up with the 2017 Action Plan during a three-day workshop in Douala.

The National Anti-Corruption Commission of Cameroon, CONAC, from February 15 to 17, 2017 organised a workshop in Douala to evaluate the level of implementation of the Littoral Region Anti-Corruption Plan of Action for 2016 and adopt strategies for 2017.

The event at the Governor's office was presided at by Mr Njikam Aboubakar, Inspector General of Services for the Littoral Region, in the presence of the Chairman of CONAC, Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS. It brought together Regional Delegates, Mayors, Legal Authorities such as Magistrates, Lawyers and Notaries, Forces of Law and Order, Custom officials, leaders of Civil Society Organisations, as well as political, traditional and religious dignitaries of the Littoral Region.

During the three-day workshop, participants reviewed activities carried out to combat corruption in 2016, analysed difficulties encountered and indicated possible actions that could reinforce the fight against corruption in the Littoral Region in the year 2017. Participants received skills on how to fight against corruption using the PRECIS method which involves the concomitant implementation of actions of Prevention, Education, Conditions, Incentives and Sanctions to curb the ill. They were also drilled on how to identify and break resistance in the fight against corruption, as well as on how to lead change, reinforce ethics compliance, measure progress



The Chairman of CONAC (front row with glasses) and other dignitaries with some participants.



Governor IVAHA DIBOUA (right) reasures Rev. Dr. Massi Gams of his commitment to fight corruption.

and overcome ethical dilemmas.

Prior to the start of the workshop, the Chairman of CONAC was received in audience by the Governor of the Littoral Region, Mr. Samuel Dieudonné IVAHA DIBOUA who promised to work for the implementation of the 2017 Anti-Corruption Plan for his Region.

In effect, the Littoral Region is not doing well in the fight against corruption. It occupied a not-so-enviable last position in the 2016 mid-year evaluation of the ten Regions. Things are however gradually changing as the 19.90% implementation rate of June last year slightly moved up to ...during the evaluation of February 2017.

CLUBS D'INTÉGRITÉ : UNE GUIDE EN ÉLABORATION

Les Experts réunis par la CONAC ont conçu et proposé un référentiel devant servir à la mise en place, à l'animation et au fonctionnement de ce mouvement de jeunesse.

Dans la perspective de la mise en place prochaine des Clubs d'Intégrité dans les établissements scolaires ou de formation, les Universités et les Grandes Ecoles, la CONAC a organisé, le mardi 21 février 2017, un atelier d'élaboration du Guide des Clubs d'Intégrité.

Les Experts venus du MINEDUB, du MINESEC, du MINEFOP, de l'UNESCO Cameroun, de la Commission Nationale de l'UNESCO, de la Fédération Mondiale des Clubs UNESCO et de la CONAC se sont retrouvés au siège de cette Institution pour concevoir et proposer un référentiel devant servir à la mise en place, à l'animation et au fonctionnement de ce mouvement de jeunesse.

Ainsi ont-ils pu définir l'objet, les objectifs, la démarche à suivre ainsi que

la composition et le cahier des charges de différents responsables et membres des Clubs dont la mission principale sera de promouvoir les principes et valeurs d'intégrité en milieu socioéducatif.

Cette activité rentre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Éducation à l'Intégrité (PNEI), élaboré par la CONAC en 2010, avec la collaboration des ministères en charge du secteur éducatif dans le but de prévenir à et de juguler, à long terme, le phénomène de la corruption dans les

habitudes, les pratiques et les comportements en vue de l'édification d'une société, mieux d'une jeunesse camerounaise intègre, c'est-à-dire respectueuse des valeurs universelles, traditionnelles, républicaines, morales, éthiques et fondamentales de la vie.

En d'autres termes, il est question de préparer les futurs décideurs à la bonne gestion des biens publics pour faire de chaque jeune camerounais et chaque jeune camerounaise une sentinelle d'intégrité.



Séance de travail des Experts à la CONAC.

AIR de la CONAC SEPT PERSONNES MISE À LA DISPOSITION DE LA JUSTICE

Les missions d'Antenne d'Interventions Rapides (AIR) de la CONAC du mois de Janvier et février 2017, ont donné lieu à la mise à la disposition de la justice, pour enquête et suites légales, de sept individus.

Trois de ces suspects ont été pris en flagrant délit d'usurpation de titre d'agent public et de détournement de deniers publics au poste de péage de Nkometu.

Trois autres sont des fonctionnaires de la Délégation Régionale de l'Agriculture et de Développement Rural du Littoral, en service au Poste de Police Phytosanitaire du Port Autonome de Douala, pris en flagrant délit de corruption.

Le dernier est un Agent Communal en service à la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1er pris en flagrant délit de faux et usage de faux diplôme de BEPC.

PROMOTE 2017 : LA CONAC SENSIBILISE

La participation de la CONAC à ce Salon a permis de faire connaître l'Institution et de sensibiliser les nombreux visiteurs camerounais et étrangers sur la contribution de la CONAC dans la lutte contre la corruption au Cameroun.



L'équipe de la CONAC à PROMOTE 2017.



Le stand de la CONAC recevait environ 1000 visiteurs chaque jour.

Le 6ème Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat « PROMOTE 2017 » organisé du 11 au 19 février 2017 au Palais des Congrès de Yaoundé, a offert une occasion idoine à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) pour sensibiliser des nombreux visiteurs et exposants que cet événement attire.

L'équipe de la CONAC, déployée sur le terrain par son Président, le Rev. Dr. Dieudonné MASSI GAMS, a présenté la structure, son organisation, son fonctionnement, les activités menées, les actions entreprises et les résultats obtenus, aux différents visiteurs du stand de l'Institution. Ils ont aussi répondu aux questions portant sur les méthodes efficaces de dénonciation d'actes ou de faits de corruption et recueilli les suggestions et dénonciations dans les registres ouverts à cet effet.

Le stand de la CONAC, qui recevait environ 1000 visiteurs chaque jour, a été honoré par la visite de quelques autorités de la République et de groupes d'élèves des écoles primaires et secondaires de Yaoundé, ainsi que des jeunes appartenant à des associations religieuses. Tous ces groupes de jeunes ont été longuement entretenus sur les notions d'éducation à l'intégrité, à leur grande satisfaction et à celle de leurs encadreurs.

Les visiteurs ont aussi été heureux de recevoir une documentation constituée de la « CONAC Newsletter » (numéros de janvier et février 2017), des 'flyers' bilingues expliquant comment dénoncer des faits et actes de corruption de manière efficace et une plaquette intitulée « Tout savoir sur la CONAC ». Ils ont eu l'opportunité de découvrir certaines publications de la CONAC exposées dans le stand, notam-

ment les Rapports sur l'Etat de la lutte contre la corruption au Cameroun ; la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption et le Recueil de textes officiels relatifs à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées au Cameroun.

Tous les visiteurs du stand de la CONAC ont exprimé leur satisfaction d'avoir pu étendre leurs connaissances sur le travail que l'Institution mène en faveur de la lutte contre la corruption et sur l'éducation à l'intégrité, et d'avoir su qu'ils ont une voie de recours s'ils sont victimes ou témoins d'actes de corruption.

L'équipe de la CONAC a aussi mené la sensibilisation à travers le site de PROMOTE, surtout dans les lieux très fréquentés et à l'intérieur des stands des autres exposants qui ne pouvaient se déplacer vers celui de la CONAC.

HOW TO DENOUNCE CORRUPTION

What to denounce: Any act of corruption which you witness. Lay emphasis on the facts.

Who to denounce: Anybody involved in an act of corruption. Get the names, place of work and function of the person. Describe what he/she does. You can decide to remain anonymous.

How to reach CONAC: Address your complaint to the Chairman of CONAC and forward it using the following means of communication.

- **Hand mail:** Drop your denunciation at the headquarters of the National Anti-Corruption Commission located at the Rosa Parks Avenue, Bastos, Yaoundé.
- **Postal mail:** Send to P.O. Box 33200 Yaoundé.
- **Telephone:** 222 20 37 32 / Fax: 222 20 37 30
- **Email:** info@conac.cm

The denunciation of corruption is a patriotic obligation and a civic responsibility.

“THE FIGHT AGAINST CORRUPTION IS EVERYBODY’S BUSINESS”

Mr. Joseph FUH, National Inspector for Bilingualism



“Corruption thrives because Cameroonians do not love their country”.

What prompted you to visit the stand of CONAC at PROMOTE 2017?

I have noticed, with joy, that CONAC is going round the ten Regions training the population on the need to implement the National Anti-Corruption Strategy. I find the idea interesting because people who have left school long ago and might have forgotten some of the basic ethical notions of their professions are being reminded to desist from deviant attitudes such as bribery and corruption. I also appreciate some of your sensitisation documents, notably the National Anthem. So, I came to the stand of CONAC at PROMOTE to suggest that such training be taken to the ministries, professional schools, secondary schools and even primary schools. In this way, we could build a generation of people of integrity. Good governance in our country would increase, likewise development.

You talked about the National Anthem. Do you think there is a relationship between the National Anthem and the fight against Corruption?

Of course there is. The National Anthem is a symbol of our patriotism. It gives us a sense of belonging to this nation. And if you are a patriot, you definitely would not steal from the State or embezzle what belongs to the people.

So you think the future to fight against corruption lies in the promotion of patriotism.

That is one of the ways. Corruption thrives

because Cameroonians do not love their country. People work for their individual good and not for the collective wellbeing of Cameroonians and progress of the nation. If we train Cameroonians to love their country, we would have gone a long way in fighting corruption. This should start with the training of trainers at all levels who would in turn train their pupils and students on the need to avoid taking what doesn't belong to them.

What message can you give to Cameroonians after this visit to the stand of CONAC?

The fight against corruption is everybody's business, not just that of CONAC. We should love our nation, our brothers and sisters and we should have respect for people's property. If we respect others, we will never embezzle money that belongs to the State. We will work for the well being of all and our country will be a much better one. We shall be richer, we shall be developed economically, socially and in all the other aspects of life.

CONAC REACHES OUT TO THE PUBLIC AT PROMOTE

The National Anti-Corruption Commission of Cameroon (CONAC), took an active part in the 6th edition of the International Exhibition for Small and Medium-size Enterprises (SMEs) and Partnership (PROMOTE 2017) from the 11th to 19th of February at the Yaoundé Conference Centre. The exhibition offered a platform for CONAC to reach out to the public. Visitors thronged the stand of the Institution to ask questions on the fight against corruption in Cameroon, listen to explanations on the functioning of CONAC, receive documentation on the Commission's activities and get directives on how best to contribute to the fight against corruption. Overall, all the guests were satisfied, praised CONAC for the outreach activity and enjoined the Commission reinforce the fight corruption and promote integrity in Cameroon. Following is a picture show of CONAC's participation at PROMOTE 2017.



The stand of CONAC was as busy as a bee hive.



CONAC staff answered the questions of guests.



Each visitor was received with a lot of attention.



Expatriates also came for information.



Dignitaries came calling... CNPS GM in a cheerful mood.



Guests showed a lot of interest.



Several media persons visited the stand.



Some sensitization documents were assembled on the spot.



There was enough take-home documentation for visitors.

« LA CORRUPTION N'EST PLUS UNE FATALITÉ »

Monsieur NTYAME Joël, responsable de la Chorale Faveur Divine, Yaoundé.

Vous venez d'être reçu au stand de la CONAC. Quelles appréciations portez-vous sur l'Institution?

Nous sommes ravis. Nous avons eu de très bonnes informations qui nous permettent de savoir à qui s'adresse la CONAC. Nous sommes aussi mieux outillés pour lutter contre la corruption. Nous savons comment dénoncer, qui dénoncer et où dénoncer. Nous n'allons plus vivre la corruption comme une fatalité. Nous sommes mieux avertis, nous les jeunes de demain.

L'accent a été mis sur l'importance de l'intégrité. Est-ce que vous mené déjà les actions dans ce sens ?



« l'intégrité est notre cheval de bataille »

Vu sous le prisme du chrétien, nous avons notre cahier de bord qui est la Bible et il est clairement dit que la corruption est un des péchés,

donc interdit par la Bible. L'intégrité est notre cheval de bataille. Pour être chrétien, il faut être intègre, respecter les préceptes de la Bible. Etant chrétien, je dois être un exemple, mon comportement doit refléter mes convictions chrétiennes. La corruption ne doit pas passer par moi.

Est-ce que vous avez une suggestion pour la CONAC ?

Je dirais que la CONAC se fasse mieux connaître car si le Saint-Esprit ne vous avait pas conduit ici, beaucoup n'aurait pas su ce que fait la CONAC. Donc je pense que la CONAC gagnerait à mieux de faire connaître, à expliquer ses missions et à faire savoir ses actions.

COMMENT DÉNONCER UN ACTE DE CORRUPTION

Que dénoncer ? Tout acte de corruption. En mettant l'accent sur les faits.

Qui dénoncer ? Toute personne impliquée dans un acte de corruption. Recherche ses nom, lieu de service et fonction. Décrivez l'acte qu'il a posé. Tu peux décider de rester anonyme.

Comment contacter la CONAC: Adresse ta requête à Monsieur le Président de la CONAC par l'une de ces voies de communication:

- **Courrier :** Dépose ton courrier au Siège de la CONAC situé à l'Avenue Rosa Parks, Bastos, Yaoundé.
- **Boîte Postale :** B.P. :33200 Yaoundé.
- **Téléphone :** 222 20 37 32
- **Fax :** 222 20 37 30
- **Email :** info@conac.cm

En dénonçant la corruption, vous contribuez à la construction d'un Cameroun uni, fort et prospère.